

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 16
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

DÉLIBÉRATION n° B2023/108

L’an deux mille vingt-trois, le 4 juillet à 18h30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s’est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Philippe SOLAZ a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE, Didier FAVARO et Jean-Bernard COLOMES

Absents excusés : Valérie DUPLAN, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Maurice LOUDET et Martine LABAT

Objet : Organisation de l’évènement HaPy Santé sur le territoire de la CCPL

HaPy Santé regroupe tous les acteurs institutionnels de la santé qui œuvrent pour accueillir les internes en médecine stagiaires dans les meilleures conditions professionnelles et sociales (lieux de stage, cabinets médicaux, accompagnement financier, logement, loisirs ...). Cette initiative contribue à améliorer l’attractivité médicale de notre territoire afin de favoriser l’installation de médecins notamment au sein des maisons et centres de santé.

Plusieurs initiatives ont eu lieu sur l’ensemble des Hautes-Pyrénées, à l’échelle de chaque EPCI.

Ces évènements et le travail de promotion des Hautes Pyrénées auprès des internes commencent à porter ses fruits, selon Ambition Pyrénées, puisque « les stages dans les Hautes-Pyrénées font partie des premiers sélectionnés par les internes ».

Il est proposé, le samedi 14 octobre 2023, d’organiser un de ces évènements sur le territoire de la Communauté de communes du Plateau de Lannemezan (CCPL).

L’objectif étant lors de cette journée de faire découvrir de manière ludique le territoire à environ 30 internes, âgés d’environ 23 ans, afin de les inciter à choisir cette destination pour leur futur internat.

Programme :

- 9h-10h : Accueil Petit déjeuner à Lou Mountagnou (Esparros)
- 10h30 : Visite du premier groupe du Gouffre d’Esparros
- 11h : Visite du second groupe du Gouffre d’Esparros
- 12h30-14h : Repas Chez Rozenn (Hèches)
- 14h30-16h : Parcours Accrobranches et Tyrolienne à N’Co Park (Lannemezan)
- 16h30-17h30 : Initiation au golf (+option vol en Montgolfière) (Lannemezan)
- 18h : Pot de fin de journée au golf + remise tote bag avec produits locaux Lannemezan

Cet évènement, coorganisés par la CCPL et l'association Ambition Pyrénées est soutenu par cette dernière à hauteur de 2 500€. C'est également l'association qui prend à sa charge la communication. Un vidéaste sera présent toute la journée pour une promotion très forte sur les réseaux sociaux notamment.

Le président propose d'ouvrir des crédits à hauteur de 2 500 € pour cette opération.

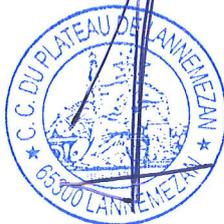
LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

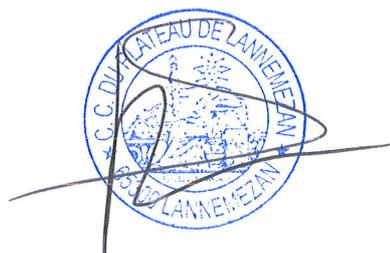
DECIDE

- **De valider l'organisation d'une journée de présentation du territoire à des internes en médecine dans le cadre du programme Ha Py Santé le 14 octobre prochain, en partenariat avec l'association Ambition Pyrénées,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de partenariat avec l'association Ambition Pyrénées pour l'organisation de cette manifestation,**
- **De dédier à l'organisation de cette journée un budget global de 2 500 €, pris sur les crédits budgétaires 2023 du budget principal.**

Le Président
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance
Philippe SOLAZ



Affichée le **11 JUIL. 2023**
Publiée le **11 JUIL. 2023**

Monsieur le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20230704-2023-108B-DE
Date de télétransmission : 11/07/2023
Date de réception préfecture : 11/07/2023